

Programme d'épanouissement culturel

Un nouveau Programme d'épanouissement culturel donnera la chance à de nombreux Canadiens d'accroître leur estime pour leur pays, vis-à-vis la richesse déployée par le pluralisme culturel de la société canadienne.

Annoncé, le 15 juin, à Vancouver, à la réunion des membres du Conseil consultatif canadien du multiculturalisme (C.C.C.M.) par le ministre responsable, M. J. Guay, le programme permettra aux associations ethno-culturelles sans but lucratif, directement chargées des cours complémentaires de culture linguistique, de recevoir une aide financière du gouvernement fédéral par l'entremise de la Direction du multiculturalisme du Secrétariat d'État. Il les aidera aussi à mettre sur pied et à tenir de courtes séances de formation pour améliorer la

Assises nationales du C.C.C.M. à Vancouver

Pour amorcer sa nouvelle politique, le C.C.C.M. a entrepris à travers tout le Canada une série de consultations approfondies auprès des groupes ethno-culturels. Dans cette optique, cinq comités permanents ont été créés pour étudier les secteurs présentant une importance particulière pour ces groupes ethno-culturels. Ces secteurs concernent les média d'information, les subventions, le développement de

la langue et de la culture de même que le rapport existant entre le multiculturalisme et le bilinguisme, la politique d'immigration et l'orientation des immigrants et, enfin, les droits de l'homme et les problèmes humanitaires. Ces comités ont étudié au cours de leurs assises de la mi-juin une trentaine de mémoires soumis par les organismes ethno-culturels de la Colombie-Britannique et du Yukon.

compétence du personnel enseignant désigné pour ces cours. Le programme apporte aussi une contribution financière accrue aux associations pour leur permettre de mettre au point et de produire des manuels et autres éléments didactiques destinés surtout aux cours complémentaires de culture

linguistique.

Le nouveau Programme a été mis sur pied à la suite de recommandations du Conseil consultatif canadien du multiculturalisme. Il contribuera à l'épanouissement culturel des Canadiens en leur permettant de mieux comprendre leur patrimoine.

L'utilisation du système métrique

Au cours de l'année 1976, les Canadiens ont pu se familiariser davantage avec les unités du système métrique par suite de la conversion des chiffres figurant sur l'emballage d'un grand nombre de produits de consommation (crème glacée, sucre etc.) Le Québec et la Colombie-Britannique ont effectué la conversion pour leurs emballages de lait; la conversion a été complétée dans le secteur de la météorologie, et la planification de la conversion dans l'industrie des boissons, achevée.

Les secteurs économiques sont déjà très engagés dans la troisième des quatre phases du programme de dates indicatives de la conversion au système métrique. Le travail touchant les politiques d'ensemble, les stratégies et l'organisation a été, dans la plupart des cas, achevé au cours de la phase d'investigation qui a pris fin en 1974. De plus, près de 70 p. 100 des activités de la deuxième phase, celle de la planification, sont maintenant terminées. On prévoit, enfin, que la phase d'implantation, la dernière, sera achevée d'ici la fin de 1980.

Échéancier respecté

Depuis le 1^{er} février 1977, toutes les transactions de grain sont réalisées en tonnes (1000 kg). Les industries de la manutention des grains en vrac et des

semences termineront la conversion au SI, au cours de l'année.

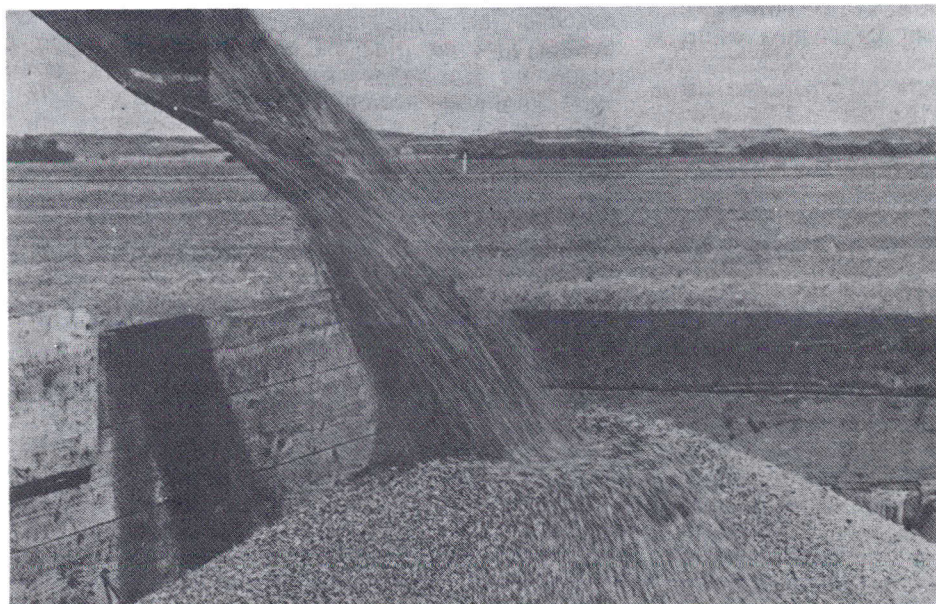
Le 1^{er} septembre 1977 marquera le début d'une période de 30 jours pendant lesquels on effectuera une conversion complète dans toute signalisation routière: ainsi la distance sera exprimée en kilomètres (km) plutôt qu'en milles, et la vitesse en kilomètres par heure (km/h) plutôt qu'en milles par heure.

L'an prochain marquera l'achèvement des plans de conversion au sys-

tème métrique des secteurs touchant les vêtements, les sports et le tabac.

On s'efforcera également de terminer la normalisation et la rationalisation des emballages des produits de consommation au Canada et l'industrie automobile réalisera encore de grands progrès en vue de la conversion concernant les modèles de 1978.

A compter de janvier 1978, les appels d'offres conformes au SI illustreront la conversion au système.



Le blé coulant à flots dans une benne est un spectacle familier en Saskatchewan. Bientôt, les cultivateurs apprendront à calculer selon les unités métriques.